

# Pièces à fournir pour une demande d'admission

---

## Résidences Autonomie

Le Porphyre - Le Port Marchand - La Ressence



Ces documents sont **à joindre impérativement à votre dossier** d'admission afin que nous puissions instruire votre demande

### **Identité et composition de la famille :**

- Carte d'identité ou de séjour (photocopie recto-verso.)
- Livret de famille (photocopie, 1ère page vierge comprise.)

### **Ressources financières (photopies) :**

- Dernier avis d'imposition ou de non-imposition.
- Bénéficiaire de l'aide sociale : notification de décision d'attribution d'une aide sociale du Conseil Départemental.
- Non bénéficiaire de l'aide sociale : les 3 derniers relevés bancaires + justificatifs des pensions de retraite du dernier trimestre.
- 1 Relevé d'Identité Bancaire ou Postal (RIB ou RIP)

### **Données médicales (originaux sous enveloppe) :**

- Certificat médical daté de moins de 3 mois attestant que votre état de santé est compatible avec la vie en Résidence Autonomie (modèle de certificat médical joint)
- Grille AGGIR datée de moins de 3 mois à faire compléter par votre médecin traitant (Grille AGGIR jointe)
- Si régime ou contre-indication alimentaire : certificat médical à part

### **Préparer votre accompagnement :**

- Formulaire « Pour mieux vous connaître » renseigné (formulaire joint)

### **Situations particulières :**

- Votre famille règle les frais de votre séjour : acte d'engagement original signé.
- Vous êtes sous protection juridique : copie du jugement de la décision + copie pièce d'identité du représentant légal.
- Vous bénéficiez d'un suivi socio-éducatif : attestation originale de l'organisme garantissant votre suivi pendant une période de transition d'au moins 6 mois.

---

#### **POUR PLUS D'INFORMATIONS**

- Résidence Le Porphyre : 04 94 92 05 92
- Résidence Le Port Marchand : 04 94 03 37 00
- Résidence La Ressence : 04 94 27 52 02